

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2007

	P	A	R		P	A	R
MAGALI FRANCOU-CARRON (MAIRE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GÉRARD CARDIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LUC REYNIER (1 ^{ER} ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARSÈNE DUBOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GASPARD PASDRMADJIAN (2ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PATRICIA CELCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NICOLE BOULANGER (3ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRANCK GARAUD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEAN-MARIE GONSOLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JEAN-PIERRE PELLISSIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RODOLPHE MASSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

1/ Réduction taxe de séjour Nouvel Hôtel (changement d'activité)

Madame le Maire donne lecture d'un courrier des propriétaires du Nouvel Hôtel indiquant qu'ils ont changé d'activité pour ne proposer plus que des chambres d'hôte. A ce titre, la taxe de séjour est ramenée à 0,3 au lieu de 0,5. Le montant à payer pour 2007 est donc ramené à 279,99€. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour cette modification.

2/ Urbanisme

-Dossier K1009 : demande de Madame Corporon pour l'agrandissement de l'accueil du camping de la Rouillère pour le transformer en habitation. Ce dossier est déjà passé à l'urbanisme et est revenu car il manquait des pièces (place de parking). Le dossier étant maintenant complet, le conseil donne un avis favorable.

-Dossier K1008 : demande de JB Geisser pour la construction d'une maison au dessus de la route du Sautet. Avis favorable du conseil.

-Dossier K9009 : demande de Monsieur Sambain pour l'installation d'une véranda rue des Fossés. Le conseil rappelle sa demande initiale : un accord de principe des voisins directs, et une vue en 3D du projet sur la façade existante.

-Dossier K9019 : demande de Madame Garcin aux Chapoux pour mettre en place un grillage et un portail. La DDE a donné un avis favorable, sachant que la commune doit donner l'alignement. L'adjoint aux travaux s'est rendu sur place. Il demande au propriétaire le bornage du terrain. Le conseil attend ce document de bornage pour donner son avis.

-Dossier K7002 : demande de Monsieur Naghibi pour l'aménagement d'un terrain de loisirs avec l'installation de 12 HLL. Un accord de principe avait déjà été donné, avec des chalets plus grands. Le conseil rappelle que les travaux de raccordement seront à la charge du propriétaire, et renouvelle son avis favorable en attendant l'avis des différentes autorités concernées.

-Certains propriétaires demandent des alignements de leur terrain par rapport aux voies communales et départementales. Ces bornages seront donc faits.

3/ Avancement de grade 2007

Madame le Maire indique qu'il faut délibérer pour un avancement de grade classique d'un agent communal. Accord du conseil.

4/ Convention avec DDE pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

Madame le Maire informe le conseil qu'une réforme des permis de construire est en vigueur depuis le 1^{er} octobre, dont l'objectif est notamment de rendre les procédures moins nombreuses et plus claires. Une convention doit donc être signée entre l'Etat et la Commune pour l'application de cette nouvelle réforme. Accord du conseil.

5/ Suppression de la sous-régie du camping des Vergers

Madame le Maire indique qu'il convient de supprimer la sous régie du camping des Vergers, celui-ci étant maintenant fermé. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à cette suppression.

6/ Achat local garage ZA Les Chaux

Comme convenu dans le contrat de location-bail avec le SMIME, celui ci arrivant à son terme, la Commune se porte acquéreur du garage de la ZA des Chaux pour un euro symbolique, les frais étant à la charge de la Commune. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à cet achat.

7/ Bail pastoral Boustigue

Le bail entre la Commune et le Groupement Pastoral présidé par Monsieur Bontoux est arrivé à terme. Il convient donc de délibérer pour le renouveler pour une durée de 10 ans afin que les aides du Conseil Général soient efficaces. Accord du conseil avec une redevance annuelle de 500€.

8/ Tarifs eau et assainissement

Suite à différentes réunions de travail sur le sujet, Madame le Maire propose de modifier les tarifs de l'eau pour les particuliers en n'appliquant qu'un seul tarif à 0,90€ le mètre cube quels que soient les mètres cubes consommés. Cette modification est proposée pour des soucis d'égalité des consommateurs, mais également écologiques. Le nouveau tarif entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à cette modification.

9/ Questions diverses

-La tranche conditionnelle n°3 des travaux de collecte (Les Vergers) va commencer. Un surcoût de 30418€ est constaté par rapport au prix initial de 153800€. Après en avoir délibéré, le Conseil demande à Madame le Maire de solliciter une nouvelle subvention auprès du Conseil Général.

-Madame le Maire donne lecture d'un devis de la Sogreah pour l'étude de fonctionnement des réseaux d'eau entre les communes de Corps et La Salette, suite au problème de pénurie d'eau rencontrée à La Salette. Le coût de cette étude est de 3700€ hors taxe. Le conseil donne son accord pour que la Sogreah fasse cette étude, et charge le Maire de solliciter une subvention auprès des services concernés.

-Maison médicale : après en avoir délibéré et suite à l'appel d'offre et sur recommandation de l'architecte, le Conseil Municipal confie au bureau Veritas les missions de SPS et de contrôle.

-Suite à l'acquisition du tractopelle, les employés communaux sont partis en formation. Il convient donc de signer la convention avec l'organisme concerné.

-L'ONF demande l'autorisation pour la création de pistes pour l'exploitation forestière à la charge de la société Monnet-Seve, adjudicateur des parcelles. Accord du conseil.

-Comme chaque année, le Conseil demande le renouvellement de la subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

-Le Maire donne lecture du devis pour la restauration des décors de l'autel de la Chapelle du Coin, pour un montant de 2750€HT. Après en avoir délibéré, le Conseil demande au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

-Le Maire donne lecture du devis de la société D'CORPS pour l'élaboration d'un nouveau plan du cimetière pour un montant de 3400€HT. Après en avoir délibéré, le Conseil demande au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

-Une réunion de conciliation a eu lieu le 12 octobre dernier sur le conflit opposant Messieurs Saillard et Tournon. Suite à cette réunion, il a été décidé d'aménager les premières marches des escaliers de la propriété de Monsieur Saillard, afin de faciliter la circulation des véhicules de la place des Guérauds. Cette solution a été approuvée par les parties et le médiateur. Le médiateur a sollicité la Commune pour effectuer ces travaux pour que la solution soit appliquée rapidement. La commune accepte cette solution et proposera donc un devis au médiateur.

-Madame le Maire donne lecture d'un courrier des élèves de la classe de CP et CE1, demandant à ce que des travaux soient effectués dans la cour. L'adjoint aux travaux se rendra sur place.

-Madame le Maire indique que la peinture intérieure de l'Eglise doit être refaite et présente un devis de 18431€HT. La paroisse de Corps est prête à financer une partie des travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil demande au Maire de solliciter une subvention pour cette réfection au titre des bâtiments non productifs de revenu.